

puissent être empruntées pour atteindre cet objectif, une possibilité mise de l'avant par notre distingué Président retient particulièrement notre attention. Je me réfère à ses propositions concernant la diversité des techniques susceptibles d'être mises au point pour multilatéraliser, par le canal de la Banque, l'affluence de ressources additionnelles d'investissement. La possibilité que ces nouvelles techniques arrivent à atténuer les divergences futures au sujet des investissements peut être d'une importance capitale pour la Banque et ses membres. Le Canada serait heureux par conséquent qu'une étude approfondie soit entreprise sur les possibilités pour la Banque de remplir un rôle accru d'agent catalyseur dans la mobilisation de capitaux pour l'aménagement industriel. Nous ne sous-estimons pas la complexité ni la délicatesse d'une telle étude ou ses répercussions pour la Banque. Cependant, l'importance de cette question exige un examen très attentif.

L'intérêt que nous attachons à cette question ne doit pas être interprété comme un parti pris pour les opérations sur le capital ordinaire de la Banque aux dépens des fonds d'avance à des conditions de faveur. Bien au contraire, nous estimons que la Banque doit continuer à se préoccuper sans relâche des problèmes fondamentaux du développement sur lesquels le Premier Ministre de la Jamaïque a attiré notre attention. Cela postule une priorité constante du fonds des opérations spéciales en vue de faire face aux besoins grandissants de ressources dites de faveur. A cet égard, j'aimerais rendre hommage à la contribution des Etats-Unis, qui ont joué en Amérique latine, un rôle si important pour maintenir l'effort international d'assistance au développement pendant si longtemps. L'intérêt grandissant des pays non américains à l'aménagement économique de cette région devrait, à la longue, constituer une assistance significative et le Canada appuierait leur admission à la Banque. Nous espérons que ces pays se soucieront surtout des besoins de capitaux faibles.

La pénurie relative de ressources de cet ordre rend nécessaire leur distribution la plus judicieuse possible. Les directives imparties au fonds des opérations spéciales constituent un acheminement utile dans cette voie. Nous appuyons les efforts constants de la Banque pour investir ces fonds là où leur besoin s'avère le plus nécessaire.

Monsieur Le Président, il est clair que la nécessité pour la Banque et ses membres de s'adapter à ces réalités changeantes constituera notre tâche principale pendant cette session et au cours des années à venir. La liste des défis à relever est impressionnante: augmenter les capitaux disponibles pour les investissements indispensables à la mise en valeur des ressources tout en gardant le contrôle de nos destinées; répondre aux besoins de nos emprunteurs sans octroyer des prêts inspirés par la compassion plutôt que par les principes bancaires rationnels régissant le développement; accorder la priorité aux pays dont les